

CAP AAGA

Agent accompagnant du Grand Âge

Le titulaire du CAP AAGA est un professionnel qualifié formé à accompagner des personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne :

- **Au sein de structures sociales ou médico-sociales accueillant des personnes âgées** : EHPAD, foyers logements, long séjour EHPA, résidence autonomie.

- **L'élève apprend à :**

Assurer la mise en place et le service des repas

Entretien des espaces collectifs de vie et le linge

Préserver la sphère privée des résidents (remise en ordre, nettoyage, gestion des déchets, personnalisation de la chambre)

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

Respecter les protocoles mis en place par les établissements.

Ses connaissances des différentes pathologies des personnes âgées le rend capable de repérer et de transmettre des signes liés à des problèmes de santé ou de douleurs inhabituels en fonction des procédures de l'établissement.

Par ces activités, il contribue au bien-être des personnes en structures dans le respect des règles de savoir-vivre (respect de la vie privée). Il sait s'adapter au contexte dans lequel se situe son activité (respect des règles de vie...).

Il peut travailler en équipe lorsque ses activités s'inscrivent dans une organisation collective du travail ou en autonomie lorsqu'il assume seul les tâches confiées.

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

14 semaines sur les 2 années :

- Classe de Seconde : 3 semaines puis 4 semaines

- Classe de Terminale : 3 semaines puis 4 semaines

dont une période obligatoire en lingerie d'un établissement pour personnes âgées

QUALITÉS REQUISES

Faire preuve d'organisation, d'adaptation, de disponibilité

Respecter les règles de vie des usagers et les règles de savoir – vivre (discretion et courtoisie)

Avoir un esprit d'écoute et de communication avec les résidents, les professionnels, son employeur

Respecter les règles d'hygiène et de sécurité

Etre capable d'initiatives dans les activités professionnelles

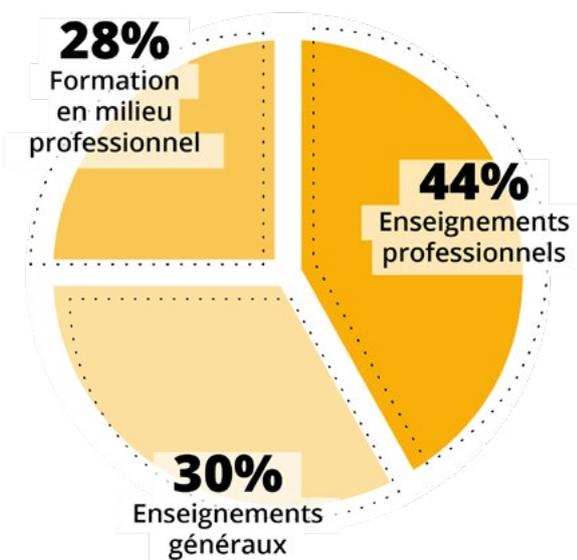
Avoir le sens du service, qualité précieuse pour contribuer au bien-être des personnes âgées

Avoir des facilités dans le contact humain

Aimer le travail en équipe

Avoir un sens de l'écoute et du dynamisme

Savoir créer des liens au quotidien



DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

Dans les collectivités du secteur de la santé (hôpitaux, EHPAD, foyers logements et lingeries).

POURSUIVE D'ÉTUDES

- La Mention Complémentaire Aide à Domicile
- Le CAP AEPE, accompagnement éducatif petite enfance

Les Baccalauréats Professionnels :

- Accompagnement Soins et Services à la Personne Service de proximité et vie locale
- Hygiène Propreté Environnement (HPS)
- Services de Proximité et Vie Locale (SPVL)
- Animation Enfance et Personnes Âgées (AEPA)
- Sauveteur Secouriste au Travail (SST) obligatoire pendant la formation

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL		
Français /Histoire-Géographie Enseignement Moral et Civique	2h	2h
LV1 - Anglais	1h30	1h30
Mathématiques	1h30	1h30
Arts Appliqués	1h	1h
Education Physique et Sportive	2h30	2h30
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL		
Enseignements professionnels	11h30	12h
Enseignement professionnel et français en co-intervention	1h30	1h30
Enseignement professionnel et mathématiques en co-intervention	1h30	1h30
Réalisation d'un chef d'œuvre	3h	3h
Prévention Santé Environnement	1h30	1h
CONSOLIDATION ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ	3h30	3h30

Horaire hebdomadaire moyen donné à titre indicatif

